



COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE
GROUPE CDG

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACT

communicationfinanciere@cgi.ma
Tél. : 05 37 23 94 11
w w w . c g i . m a

■ RADIATION DES ACTIONS DE LA CGI DE LA COTE DE LA BOURSE DES VALEURS DE CASABLANCA

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Générale Immobilière (CGI) s'est réuni en date du 22 octobre 2014 afin d'examiner la radiation des actions de la CGI de la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Le Conseil a décidé de procéder à la radiation de ses titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca ; et ce suite à la demande du Ministère de l'Economie et des Finances, et à la volonté d'infléchir les orientations stratégiques de la société.

Cette décision de radiation ne concerne que les titres de capital de la CGI et ne concerne pas ses obligations qui seront maintenues à la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

En conséquence, une offre publique de retrait, incluant le rapport d'un évaluateur indépendant et portant sur la totalité des titres de capital de la CGI, sera lancée par CDG Développement conformément à ce qui a été décidé lors de la réunion de son conseil d'administration tenu le 22 octobre 2014.

CDG Développement envisage de déposer dans les meilleurs délais le dossier d'offre publique de retrait.

Lors de ce Conseil, la Caisse de Dépôt et de Gestion et CDG Développement ont déclaré qu'elles continueront à soutenir la CGI dans son développement.